LE TEMPS

Imprimer

Retour

SUISSE : Le Département de la défense sera passé au scanner

Date de parution: Samedi 26 juillet 2008 **Auteur:** Philippe Miauton, Berne

POLEMIQUE. La rupture de confiance entre les commissions et Samuel Schmid semble consommée. Mais la demande de démission n'a pas été votée.

La pression sur les épaules de Samuel Schmid se fait chaque jour un peu plus lourde. Vendredi matin, Roland Nef a présenté sa démission au Conseil fédéral, avant d'être auditionné par les commissions de politique de sécurité des deux Chambres réunies en séance extraordinaire. Egalement convoqué, le ministre de la Défense se trouve maintenant seul sur le banc des accusés pour répondre des lacunes qui entourent la nomination du chef de l'armée.

Hier, Samuel Schmid n'a néanmoins pas été sommé de démissionner. En effet, cette proposition, qui n'aurait eu qu'une valeur consultative, a été refusée par 12 voix contre 8 et 4 abstentions après une longue discussion au sein de la commission de politique de sécurité du National (CPS-N). Mais l'évocation de cette possibilité et le long débat qu'elle a suscité constituent déjà une preuve de l'appui chancelant dont dispose encore le Bernois auprès des parlementaires. Plus qu'une simple pression, on peut maintenant parler de «défiance», comme l'a souligné le président de la CPS-N, Bruno Zuppiger (UDC/ZH). Ce dernier et son homologue des Etats Hans Altherr (PRD/AR) ont indiqué, par ailleurs, que les commissions n'étaient pas satisfaites des explications données par Samuel Schmid.

Une question de crédibilité

Les membres Verts et UDC de la commission maintiennent leur position. L'écologiste zougois Joseph Lang estime que «cette demande de démission reste dans l'air. Samuel Schmid n'a plus la crédibilité nécessaire pour gérer son département, notamment parce qu'il n'a plus de base politique.» Pour Yvan Perrin (UDC/NE), les graves dysfonctionnements qui affectent le département se poursuivront, mettant en danger les prochaines campagnes, notamment celle sur l'achat des nouveaux avions de combat. L'UDC a surtout critiqué l'attitude des partis gouvernementaux, PRD et PDC en tête. «Ils n'ont pas pris leurs responsabilités, contrairement aux annonces qu'ils ont faites dans les médias», peut-on lire dans le communiqué de l'UDC. Sur les ondes de la RSR, Christophe Darbellay, le président du PDC, s'est contenté d'évoquer l'image du «souk» pour décrire la situation de l'armée.

Enfin, l'UDC a reproché aux socialistes, «d'habitude si prompts à contrecarrer les plans de Samuel Schmid, de ne pas les avoir suivis». Yvan Perrin parle de motivations purement tactiques: «Le PS sait bien que l'armée suisse ne cesse de perdre du crédit sous Samuel Schmid et qu'elle finira ainsi par s'autodétruire.» Le socialiste genevois Jean-Charles Rielle, également membre de la commission, souligne que son parti ne souhaitait pas ouvrir la boîte de Pandore en soutenant une demande de démission. «Ce n'est pas du tout le moment d'être va-t-en-guerre, nous attendons plus de transparence dans les éléments de cette affaire pour nous prononcer», explique le Genevois.

La commission de gestion prendra le relais

La CPS-N a, dans cet ordre d'idées, voté plusieurs mesures. Elle a demandé à la commission de gestion de faire toute la lumière sur la nomination de Roland Nef. Elle réclame aussi une enquête générale sur le Département de la défense, en passant notamment à la loupe l'état de l'armée et la sélection des cadres. Cette dernière enquête est le signe que la rupture de confiance envers Samuel Schmid est consommée. Enfin, par 10 voix contre 9, le président faisant pencher la balance, la CPS-N a déposé un postulat demandant de revoir la procédure pour les contrôles de sécurité, et notamment leur calendrier. Conférence téléphonique des ministres

Ces mesures montrent combien des éléments restent encore dans l'ombre sur la procédure qui a conduit à la sélection de Roland Nef. Bruno Zuppiger a qualifié de «confiance aveugle» l'attitude de Samuel Schmid. Quant à Hans Altherr, il a souligné que le Bernois avait fait une première erreur en choisissant de lui faire confiance et une deuxième en n'avertissant pas le Conseil fédéral d'un élément essentiel de son dossier. Pour Pascal Couchepin, interrogé par la RSR, «il aurait été préférable de la part de Samuel Schmid qu'il informe le Conseil fédéral de cette affaire». Le président de la Confédération estime néanmoins que l'affaire Nef n'est qu'un simple «accident».

Les conseillers fédéraux ont tenu hier une conférence téléphonique. Outre la Libye, le gouvernement a pris acte de la démission de Roland Nef. Le Conseil fédéral traitera cette question au cours de sa prochaine séance ordinaire, le 20 août, a-t-il fait savoir.

L'épineuse question de la succession du démissionnaire Roland Nef Philippe Miauton

Le chef de la défense a une marge de manœuvre serrée.

Le suspense n'aura duré que quatre jours. Vendredi matin, Roland Nef a en effet préféré jeter l'éponge, choisissant de proposer son départ plutôt que de devoir s'étaler sur sa «sphère privée». L'Appenzellois a perdu toute crédibilité, non seulement auprès du public et des politiques mais, surtout, auprès de ses propres subordonnés, depuis que le SonntagsZeitung a fait, par deux fois, la une sur les frasques de sa vie sentimentale. Enfin, l'annonce faite par Samuel Schmid lundi de suspendre Roland Nef jusqu'au 20 août afin de lui laisser du temps pour qu'il se justifie devant le gouvernement a porté estocade à l'officier. Sa démission ou son licenciement ne semblaient plus relever que d'une question de temps. «Les vérités et les contre-vérités qui ont circulé ont rendu impossible l'exercice de mes fonctions», a convenu Roland Nef dans un communiqué.

• Un officier de milice

Se pose maintenant la question de la succession du deuxième chef de l'armée de l'histoire suisse. Depuis une semaine déjà, c'est le remplaçant hiérarchique direct de Roland Nef, le divisionnaire André Blattmann, qui assure l'intérim. Les observateurs de l'armée ne le voient toutefois pas demeurer à la place de l'Appenzellois. Tout au plus lui reconnaît-on suffisamment de compétences pour assurer la régence, le temps pour Samuel Schmid de lui trouver un successeur.

Dans cette optique, le ministre de la Défense dispose de plusieurs options. La première possibilité, la plus audacieuse mais celle qui prend de l'ampleur, serait de nommer un officier de milice, spécialiste des questions de sécurité dans une acceptation large du terme. Samuel Schmid, pour autant qu'il en ait le courage ou la possibilité, frapperait un grand coup après que la création d'un super-département de la sécurité a échoué.

Le nom du brigadier Bruno Staffelbach, professeur de gestion d'entreprise à l'Université de Zurich, sort du lot. Néanmoins, un officier de milice serait-il accepté par les caciques de l'armée? «Cette question s'imposera quel que soit l'officier qui sera choisi», relève Denis Froidevaux, vice-président de la Société suisse des officiers. Un autre militaire relève que «l'on ne se presse pas au portillon compte tenu de la surexposition du poste».

• Les classiques de l'étape

Samuel Schmid pourrait préférer, en second lieu, calmer la situation et placer un officier général expérimenté et au cuir suffisamment dur, au premier rang desquels figurent les divisionnaires Hans-Ulrich Solenthaler et Peter Stutz, tous deux âgés de 60 ans. Principal défaut de ces officiers, leur appartenance à l'ancienne garde, plus axée sur une armée de Guerre froide que sur Armée XXI. Or, l'on sait que Samuel Schmid avait, précisément pour cette raison, écarté ces deux noms il y a une année.

Troisième option, le Bernois promeut le divisionnaire Jakob Baumann. Mais ce dernier vient d'être nommé à Armasuisse, où il a pour mission de redresser la barre. «Ce serait régler un problème pour en créer un autre», relève un officier supérieur. Enfin, l'ultime acte de bravoure pour Samuel Schmid serait de sortir une personne inattendue de son chapeau, comme ce fut le cas lors de la nomination de Christophe Keckeis, qui n'était pas le favori, et Roland Nef, un brigadier peu connu.

Entre-temps, le conseiller fédéral bernois et ses collègues devront régler les détails de la démission de Roland Nef et, notamment, le montant de ses indemnités. Selon une ordonnance, la résiliation d'un contrat d'un officier général peut s'accompagner au plus d'une compensation d'un an de salaire, en l'occurrence de 300000 francs.

Un parcours brillant

Le Temps

Le règne du deuxième chef de l'armée suisse n'aura duré que quelques mois. Jusqu'aux dernières semaines, la carrière de Roland Nef s'est pourtant déroulée sans accroc. Il a d'abord étudié le droit à l'Université de Zurich avant d'occuper dès 1988 un poste d'instructeur militaire dans l'artillerie. Après une expérience militaire aux Etats-Unis, il est nommé commandant de la brigade blindée 4 en 2002. Par la même occasion, il est promu au grade de brigadier. En 2004, Roland Nef est muté à la brigade blindée 11. De février à septembre 2007, il commande la Formation d'application des blindés et de l'artillerie. Le 8 juin 2007 il est choisi par Samuel Schmid pour diriger l'armée, avant d'entrer en fonction le 1er janvier 2008.

© Le Temps. Droits de reproduction et de diffusion réservés. www.letemps.ch